

## PARTICIPER, S'IMPLIQUER

### Des rêves de projets ?

Jusqu'à 1 500 euros pour concrétiser une idée qui vous trotte dans la tête... C'est le principe de l'Appel à projets. Les dossiers de candidature sont à retirer à l'Équipement jeunesse, au plus tard début mai 2014.

Publié le 03/04/2014



Une idée à développer dans le domaine culturel ou sportif ? Une initiative à mettre en place en matière d'environnement, de technologie ou d'humanitaire ? Le dispositif « Appel à projets » propose aux jeunes Tremblaysiens de transformer une idée abstraite en action concrète. Seules conditions : habiter la ville bien sûr, avoir 18 à 25 ans et imaginer une action collective ou individuelle utile...

Parmi les derniers lauréats, on trouve par exemple des projets de court-métrages, d'albums de musique, de voyages d'études ou de découverte, d'actions de solidarité internationale ou de site web.

#### Une aide technique...

« Épanouissement personnel, apprentissage de la vie en commun, citoyenneté ou volonté d'agir dans sa ville... De nombreuses actions peuvent bénéficier du soutien que représente l'Appel à projet », confirme Mathieu Montès président du jury. Avec l'adhésion de 5 euros à l'Équipement jeunesse, qui coordonne ce dispositif, le porteur de projet dispose d'un accompagnement.

L'encadrement proposé aide à préciser son souhait, à organiser la logistique du projet et à travailler sa présentation. Car le dossier doit être présenté à l'oral : les candidats ont 20 mn pour convaincre un jury composé d'élus et de techniciens de la ville. Les dossiers sont évalués sur plusieurs critères.

#### ... et financière

« L'intérêt du projet et sa capacité à dégager un autofinancement sont des éléments décisifs, insiste Mathieu Montès. Ensuite nous jugeons la qualité d'organisation et de présentation de l'opération. » Dernier élément, chaque projet doit intégrer un retour d'expérience en direction des habitants et des partenaires – institutions ou associations impliquées.

Si le jury accepte le dossier, la ville peut alors financer jusqu'à 50% de l'action, sans dépasser la limite de 1 500 euros. Comme le résumait l'élue, « L'objectif est de valoriser les jeunes Tremblaysiens actifs dans leur ville, d'encourager leur esprit d'initiative. D'ailleurs, [l'expérience menée avec Vincent Vizoz et les élèves de Seconde du lycée Vinci](#) montre que l'Appel

à projets est amené à évoluer ». Un chantier pour la nouvelle municipalité.

**Auteur :** E.Andréani



 [RETOUR À LA LISTE](#)



**MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE**

18 boulevard de l'Hôtel de Ville  
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35